

# PARIS-CENTRE

Régional Quotidien  
QUINZE CENTIMES

Quinzième année. - N° 5.200

ABONNEMENTS :

	1 an	6 m.	1 m.
Nîmes et limites...	44.-	25.-	18.-
Autres départ...	52.-	33.-	18.-
Union postale ...	62.-	34.-	18.-

— TELEPHONE : 2.17 et 2.18 —

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTÉ DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

DIMANCHE  
20  
MAI 1923

## Pourquoi l'Allemagne veut continuer à négocier

Si une nouvelle ne doit pas surprendre c'est, à coup sûr, que l'Allemagne prépare de nouvelles propositions. N'y a-t-elle pas été invitée formellement par l'Angleterre qui même le jeu. Libre à lord Curzon de chercher à nous détourner en faisant annoncer à grand orchestre qu'il refuse de donner de nouveaux conseils à Berlin. Cela prouve simplement que le cabinet de Londres désire ne pas être compromis dans des offres aussi inacceptables que les premières pour garder la liberté de manœuvre. Cela ne prouve pas, bien au contraire, qu'il renonce à rouvrir un débat international. Quand aux Allemands ils ont tout intérêt à chercher cette solution. Et il est bien évident qu'ils n'ont pas épousé leur sac à malice du premier coup.

Si on voulait aller jusqu'au bout

Qu'importe, dit-on dans nos cercles officiels. Nous tenons le Reich et nous sommes résolus à le garder. Nous n'accepterons que ce que nous voulons.

L'argument serait excellent s'il était bien certain que nos dirigeants veulent le seul règlement radical et définitif de la question des réparations comme celle de la sécurité. Le malheur est que nous n'avons pas cette certitude.

Si vraiment on voulait aller jusqu'au bout c'est-à-dire jusqu'à la dislocation du bloc Allemand qui seuls peut écarter les risques de revanche et déjouer les manœuvres d'escamotage des réparations nous n'aurions pas vu se produire une série de manifestations caractéristiques. M. Poincaré n'aurait pas annoncé l'intention de ramener un jour les Anglais dans la négociation. M. Loucheur n'aurait pas été envoyé à Londres. La première insulte de lord Curzon aurait déterminé une réponse définitive. Les propositions du chancelier Cuno n'auraient pas provoqué une réfutation superficielle, elles n'auraient pas été écartées comme en partie inacceptables, en partie insuffisantes. On aurait répondu simplement que nous n'avions pas à causer avec l'Allemagne. Les réponses anglaise et italienne n'auraient pas provoqué les commentaires favorables de nos officieux qui se sont félicités du rejet des offres allemandes sans s'occuper des tentatives d'amorçage.

Sur la pente des compromis

Et pourtant, que de pas ont été déjà faits sur la pente des compromis. On a admis de discuter des chiffres et des garanties qui ne peuvent être que des attrape-nigauds. Le débâcle des finances allemandes donne à tout chiffre un caractère chimérique. Si l'Allemagne avait par hasard une intention honnête de s'acquitter, elle n'engagerait pas des négociations sur des réformes futures. Elles les réaliseraient. Mais son idée est de prouver qu'il n'y a pas de reorganisation possible tant qu'on ne lui aura pas rendu la disponibilité de ses ressources

## LE SABOTAGE DANS LA RUHR

### Une bombe explode au passage d'un train de charbon

Les dégâts matériels sont considérables

Düsseldorf, 19 mai. — Un acte de sabotage a été commis hier, à 23 heures, sur la ligne ferrée Crefeld-Forsthaus, à l'endroit où l'on avait déjà trouvé une bombe non explosée il y a 8 jours. Cette fois, une bombe a explosé au passage d'un train de charbon, 20 mètres de rail ont été arrachés. Les journaux allemands qui rapportent cet attentat ajoutent que la déflagration fut si violente qu'on l'entendit de Crefeld, et que la locomotive fut projetée de telle sorte qu'elle semble être suspendue dans le vide lors du rebond.

Les dégâts sont considérables.

### Les chômeurs s'agitent

Düsseldorf, 19 mai. — Les incidents qui se sont produits à la mine Kaiserhöfe et que nous avions signalés hier, ont été provoqués par la question des salaires.

A cette mine, 3.500 ouvriers étaient mis en grève dès le 16 mai. Ils commencèrent par malmenner les ouvriers qui manifestaient l'intention de continuer le travail, puis envahirent les locaux et les magasins de la mine, saccagèrent les lampisteries et se promenèrent en cortège menaçant dans les rues de Dortmund insultant les nationalistes et même les commerçants qui se lavaient en eaux sur le pas de leur porte.

Dans la rue de la ville, ils aperçurent une voiture dans laquelle se trouvait la direction de la mine. Leur attitude fut telle que le cocher dut tourner bride et s'enfuir au galop. Sur une place publique, des réunions furent organisées, un orateur socialiste nommé Schulte prit la parole et déclara :

Nous avons assez souffert de la famine, c'est trop, advenez que pourra, que ce soit les Allemands ou les Français qui nous donnent du travail, peu importe.

Le lendemain, les mineurs voisins décidèrent de faire une grève de sympathie à laquelle 9.000 ouvriers participèrent.

A la mine Linzler Stein, il y eut une révolte à laquelle assistaient 300 personnes. Une collision se produisit entre les mineurs et les policiers. Un ouvrier mineur fut tué et six autres grièvement blessés. Une centaine communiste se réunit également à la mine Demirfeld, la police fut alertée et 8.000 personnes s'assemblèrent aux abords de la mine.

Le « brefcstrat » prit la parole et annonça une réunion pour le lendemain 18 mai. En réalité les troubles se prolongèrent pendant les journées des 16, 17 et 18 mai. Dans les circonstances actuelles, les mineurs de Dortmund demandent que leur salaire soit porté à un minimum de 30.000 marks par jour.

A Düsseldorf, les sans-travail sont nombreux. Ils déclarent que la vie ne leur est pas possible avec les secours de chômage qu'ils reçoivent.

A Essen, dans la journée d'hier, une réunion a été également tenue au cours de laquelle furent approuvés les discours du communiste Angels.

### Deux condamnations à mort

Düsseldorf, 19 mai. — Le conseil de guerre siégeant à Hattingen, a prononcé la condamnation à mort par confinement de Hoppe et de Hoffe, actuellement en fuite, accusés d'avoir pris part à une agression contre un officier français pendant la première quinzaine de mai.

### Krupp en Cassation

Düsseldorf, 19 mai. — Les journaux allemands publient une information d'après laquelle le baron Krupp von Bohlen, ainsi que ses co-inculpés se seraient pourvus en cassation.

Dans les caisses de la Reich-Bank qui ont été saisies le mois dernier à Coblenz, et qui viennent seulement d'être ouvertes, on a trouvé la somme de 6 milliards de marks-papier.

## Les Obsèques de M. de Freycinet

Paris, 19 mai. — Les obsèques de M. de Freycinet, ancien président du Conseil, ont été célébrées ce matin, au temple de l'Étoile, avenue de la Grande-Armée.

Les troupes composées de plusieurs bataillons des régiments de la garnison de Paris, sous le commandement du général de Champvalier, étaient massées, avenue de la Grande-Armée et avenue Malakoff.

Après la cérémonie religieuse à laquelle assistait le président de la République, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Passy où l'inhumation eut lieu.

Dans l'assistance, on remarquaient le président du Conseil, les ministres, les maréchaux, les présidents de la Chambre et du Sénat, M. de Selves, les présidents du Conseil municipal et du Conseil général, les délégués du Sénat, de l'Académie des Sciences, de la magistrature, des grandes écoles.

M. Marcel Prévest, Haller, le maréchal Joffre, le maréchal Franchet d'Esperey, l'amiral Lacaze, MM. Rubaghi, Lallemand et Lebrun tenaient les cordons du poële.

Au cimetière, des discours furent prononcés. M. Poincaré fit le dernier la parole au nom du gouvernement et de l'Académie Française. Il rappela en termes émus la longue carrière patriotique du défunt deux fois sur la brèche et 70 aux heures sombres de la défaite, et lors de la dernière guerre au cours de laquelle, malgré son grand âge, il prépara avec une ferveur sacrée la grande revanche qu'il devait voir avant sa mort.

« Mais, ajouta le président du Conseil, M. de Freycinet comprit tout de suite que la paix signée, la tâche n'était pas terminée. Si nous voulions aujourd'hui nous montrer dignes de sa mémoire, inspirons-nous de son exemple et travaillons ! »

## M. Valude revient d'Asie

Marseille, 19 mai. — Parmi les passagers arrivés ce matin par le paquebot « Armand-Béhier », courrier d'Extrême-Orient, se trouvait M. Valude, député du Cher, qui faisait partie de la mission parlementaire envoyée aux colonies d'Asie.

La mission visita successivement la Cochinchine, le Cambodge et les îles Néerlandaises.

M. Valude résume ainsi ses impressions : La France occupe une place prépondérante auprès des peuples siamois et des indigènes de Java et dans les colonies néerlandaises, mais il y a beaucoup à faire pour donner à notre nation le rang qu'elle doit y occuper.

La mission a visité également l'Abyssinie et les îles malaises.

## LE RETOUR DU MARÉCHAL FOCH

Paris, 19 mai. — Le maréchal Foch est arrivé ce matin à 9 h. 15 à la gare de l'Est. Deux délégations polonaises avec drapeaux étaient venues le saluer à sa descente du train.

Il est du devoir de tous les Français

de participer dimanche prochain

27 mai, à la grande manifestation

nationale en l'honneur de Pasteur

et au profit de nos laboratoires

## Une explosion détruit les usines de pyrotechnie à Monteux

ON RETROUVE TROIS VICTIMES

Trois cents ouvriers vont être réduits au chômage

Carpentras, 19 mai. — Ce matin à 9 heures une explosion a partiellement détruit les usines de pyrotechnie à Monteux. Un incendie a suivi l'explosion. Les ouvriers Cerville et Granon, tous deux pères de 6 enfants ont été tués.

Le premier fut retrouvé carbonisé sous les décombres, son camarade succomba à l'hôpital de Carpentras, où il fut transporté. Un troisième ouvrier âgé de 18 ans, est dans un état désespéré.

Par suite de cette explosion dont on ignore encore les causes, 300 ouvriers sont réduits au chômage.

## L'expulsé fut un brave

Paris, 19 mai. — Un vieillard belge, Camille Feltès, né à Hulian (Belgique), avait été condamné à la prison en France il y a une dizaine d'années. Sa peine purgée, il avait été expulsé, mais ne pouvait se résoudre à quitter la France, ce qui lui valut plusieurs condamnations pour infractions à l'arrêté d'expulsion.

Le succès de la guerre, il s'engagea dans les services de contre-espionnage de l'armée belge. Son poste était à Liège, et il était chargé de fabriquer de fausses cartes d'identité pour les soldats alliés faits prisonniers qui voulaient passer en Hollande afin de rentrer en France. Il s'acquitta également plusieurs fois et dans des conditions périlleuses du transport de correspondants de Hollandse en Belgique. Pris par les Allemands il fut condamné à 2 ans de forte et fut interné à Lutrinhaaf.

Libéré à la fin de la guerre, il revint en France et s'établit à Stains (Seine).

Il y a quelques jours, il voulut savoir si son séjour en France l'exposait à des poursuites. Il se rendit à la gendarmerie de Pierrefonds et exposa sa situation. Avec force regrets et dans l'obligation de satisfaire à une nécessité légale, le brigadier dit le maître en état d'arrestation.

Il comparut, aujourd'hui, devant la 12<sup>e</sup> Chambre correctionnelle qui, constatant l'infraction à l'arrêté d'expulsion, ne pouvait que prononcer une condamnation. La peine prononcée par le tribunal fut extrêmement modérée : 2 jours de prison.

## LE CHAUFFEUR ÉTAIT IVRE

### IL ÉCRASE UNE ENFANT

Versailles, 19 mai. — Un chauffeur en état d'ébriété, Dekerne, au service de M. Raymond, de Paris, est monté sur le trottoir avec sa voiture et a écrasé un enfant de 3 ans, dont le père, M. Tétard, est entrepreneur de menuiserie. La pauvre enfant a été tuée net. Le chauffeur est arrêté.

## UN AVION PRISONNIER DES BOCHES

Strasbourg, 19 mai. — Un avion de la ligne Paris-Strasbourg — Prague-Budapest, parti de Prague, à 13 heures 30, avec le pilote Durmond, un passager, des colis et la poste, a atterri près de Nuremberg, en Allemagne.

L'avion est retenu par les Allemands qui ont renvoyé le pilote et le passager à Strasbourg.

## LES COURSES D'AUJOURD'HUI

Les lecteurs de « Paris-Centre » qui suivent notre rubrique « Courses », en page 2, n'ont pas été sans remarquer les succès remportés cette année par les propriétaires étrangers.

À titre d'exemple prenons les six courses d'après l'illustration

La tour de bois abrite la sonde et le tubage. L'appareil moteur est installé dans le baraquement.

Le « chantier de sondage pétrolier de Croeuille ». A gauche, au fond, le puy de Dôme.

« Paris-Centre » a relaté, il y a quelques jours, les conditions fâcheuses dans lesquelles étaient supprimés les crédits affectés à des sondages pétroliers dans la Limagne, de consacrer un nouveau crédit qui permettrait de faire exécuter de nouveaux sondages.

M. Le Trocquier, ministre des Travaux Publics, ordonna une enquête. Après avoir pris connaissance du rapport dressé par M. Fernier, chargé de la direction des recherches, il exposa au Conseil des ministres qu'il

serait désirable, étant donné l'existence probable de gisements pétroliers dans la Limagne, de consacrer un nouveau crédit qui permettrait de faire exécuter de nouveaux sondages.

Les membres du Gouvernement se rangèrent à l'avis de M. Le Trocquier.

En conséquence, il est vraisemblable que de nouvelles recherches seront entreprises incessamment en Limagne, qui, cette fois, seront poussées à fond.

Un crédit de vingt millions sera prélevé, à cet effet, sur les bénéfices laissés par la liquidation du consortium des pétroliers.

On se rappelle qu'à la fin de la dernière conférence franco-belge tenue à Paris les 13 et 14 avril, M. Poincaré a accepté sur les instances des dirigeants belges de faire exécuter un programme commun de réparations par M. Barthou et par M. Delacroix.

On sait que le gouvernement français s'est occupé de préparer son propre programme. Il a dû se rendre compte qu'on s'engageait sur une voie très dangereuse parce qu'on était amené à traiter une question qui ramènerait les Anglais dans la négociation.

Cette nouvelle montre qu'il ne suffit pas de donner un vigoureux coup de frein pour se retrouver sur une pente dangereuse.

On se rappelle qu'à la fin de la dernière conférence franco-belge tenue à Paris les 13 et 14 avril, M. Poincaré a accepté sur les instances des dirigeants belges de faire exécuter un programme commun de réparations par M. Barthou et par M. Delacroix.

Le gouvernement russe exprime sa conviction que les fonctionnaires comparables de négligence seront destitués et condamnés.

Dans une autre note à la conférence Tchitcherine rejette également sur le secrétariat de la Conférence, une partie de la responsabilité du meurtre de Vorowski.

Sur six épreuves disputées au bois de Boulogne, c'est-à-dire dans l'hippodrome parisien par excellence, pas une n'a été gagnée par un propriétaire français.</p

# Dernière Heure

DEUXIÈME EDITION — TROIS HEURES DU MATIN

LA GOOD WALL DELEGATION A PARIS

Une déléguée remet à M. Millerand au nom du maire de Boston une clé, symbole du souvenir

Paris, 19 mai. — Les délégués de la Goodwill Délegation sont rentrées hier soir à Paris où elles devaient passer une semaine avant de rentrer aux Etats-Unis.

On sait qu'elles reviennent des régions dévastées qu'elles ont visitées longuement après avoir parcouru le sud de la France. Cet après-midi, à 17 h. 30, toute la Goodwill Délegation a été présentée à l'Elysée au Président de la République et à Mme Millerand, par M. Herrie, ambassadeur des Etats-Unis.

A cette occasion, une des onze déléguées de Boston, a offert au Président de la République, dans une boîte en noyer, une clé dorée de grandes dimensions.

Cette déléguée est Mme Buswell, dont le fils est mort pendant la guerre dans un camp allemand. La clé est accompagnée de la lettre suivante :

A Son Excellence M. Alexandre Millerand, Président de la République Française :

Les habitants de Boston ont toujours ouvert leur cœur aux Français. Maire de Boston, représentant de ses habitants, je remets au Président de la République française et par lui au peuple de la grande République soeur ce symbole de tous nos sentiments de bienveillance et d'hospitalité.

Puisse notre amitié réciproque n'être jamais fausse puisse le temps ne jamais effacer de la mémoire du monde le souvenir des souffrances endurées par votre pays pour la civilisation.

Nous avons le souvenir de l'âme si noble que ce décret a montré dans ces années-là.

« Signé : James M. CURLEY ».

## AU CONGRES D'AGRICULTURE

Paris, 19 mai. — Le Congrès de l'agriculture a tenu aujourd'hui sa dernière séance que présida M. Louis Michel, sénateur.

Le Congrès a approuvé les projets sur l'exploitation des mines de potasse et la fabrication de l'ammoniaque synthétique, votés par le Parlement.

En ce qui concerne le régime des colis postaux, le Congrès a adopté tout un ensemble de voeux en faveur des modifications résolument dans le sens de l'intérêt général, notamment celles qui doivent apporter de larges compensations dans l'augmentation de la production et de la consommation.

En ce qui concerne les mercantiles des cours, le Congrès demande que les commissions de constatations soient composées en nombre égal de négociants et de producteurs. Le Président de la République a reçu une délégation du Congrès.

La Confédération nationale des Associations agricoles a donné à midi, entre deux séances du congrès, un banquet sous la présidence du ministre de l'agriculture, M. Chérard. À la table d'honneur, aux côtés du ministre, avaient pris place, MM. Juillard, préfet de la Seine, De Vogüé, David, Jules Gauthier, Ricard, H. Sangnier, Augé-Laribé, Michel, de Moncaillet, de Varenne, etc.

Le dessert, M. Ricard, ancien ministre de l'Agriculture, a pris la parole pour remercier les congressistes de tous leurs efforts en faveur de l'agriculture française, et les félicité de leur discipline, de leur union, de leur solidarité, grâce auxquelles ils ont réussi à créer une force capable désormais de faire aboutir les revendications des paysans qui sont la véritable sauvegarde du patrimoine national.

Remerciant M. J.-H. Ricard, d'avoir défendu les agriculteurs contre les reproches injustes qui leur sont adressés, le ministre a dit :

Vraiment c'est délier le bon sens français que d'accuser les agriculteurs de la cherté de la vie. Demandez aux producteurs de légumes, aux détenants de stocks des pommes de terre encore invendus, demandez à nos viticulaires affligés par la sécheresse, qu'ils s'enrichissent ou s'ils sont responsables de la différence des prix à la production et à la consommation.

Ce sont eux qui, en crissant l'hypocrisie, nous permettent de surmonter la crise économique née de la guerre, mais il faudra que cette abondance profite aux consommateurs.

## REVUE DE LA PRESSE

## LES MANCHETTES DU JOUR

L'Action Française :

Autour de Jean de La Fontaine. — M. le ministre de l'instruction publique. — On ne comprend guère La Fontaine avant d'avoir atteint l'âge d'être sénateur.

M. de La Fontaine. — J'ai beaucoup étudié La Fontaine, ce qui l'a compris que longtemps après l'avoir étudié.

M. Ducos. — On le comprend à tous les âges mais selon l'âge, d'une façon différente.

M. le général de Castelnau. — On commence par l'apprendre et l'on finit par le comprendre. (Analytique de la séance d'hier à la Chambre).

L'Éclair : Depuis novembre dernier, nous jetons en vain dans le golfe quatre siècles d'influence en Orient, six milliards d'intérêts français, l'avenir de nos missions, de notre prestige, sans avoir encore obtenu des Turcs la plus dédaigneuse promesse de nous y laisser vivre en paix.

Les Débats politiques et littéraires.

Excelsior : On peut se prosterner dans la poussière quand on a commis une faute, mais il n'est pas besoin d'y ressler.

Chateaubriand.

Le Matin : Récölle la Saponaire : La racine entière en infusion est un dépuratif et un sudorifique. Valeur 2 fr. 50 à 3 francs.

ECHO DU CONGRÈS DE VICHY

Nous lisons dans le « Cri de Paris » : lorsque M. Poincaré se rendit à Vichy pour le Congrès des anciens combattants, le train présidentiel s'arrêta quelques instants à Moulin, où les autorités du département de l'Ain devaient lui présenter leurs vœux de bienvenue.

Le préfet et les parlementaires attendaient devant le wagon-salon que le président les voit, lui bien recevoir, quand survint un accident, un peu très agité qui demanda au préfet à être immédiatement soigné. Le personnage tiré d'un état poche une enveloppe de la présidence du Conseil qui présentait au préfet : M. Poincaré invitait son correspondant, un ancien condisciple, conseiller du lycée Banville à le venir voir en gare de Moulin.

Les consignes tombèrent au coup, et le petit monsieur put monter dans le wagon réservé à la Presse et aux parlementaires. A peine entré, il se précipita sur un personnage coiffé d'une écharpe tricolore en s'écriant : « Comment ça va, monsieur ? Il y a si longtemps que nous nous sommes vus. »

Le censor avait pris pour le président du Conseil, M. Régnier, sénateur, président du

## LES COURSES

SAMEDI A SAINT-CLOUD

Prix du Mesnil. — 1<sup>re</sup>, Franche-Lippé, à Jean Stern, monté par Kréel ; 2<sup>me</sup>, Jacobus, à M. Michel Lazard, monté par Williams. Rapports : 34 et 20,50 ; 16 et 9,50 ; 15,50 et 8,50.

Prix de Saidi-Choury. — 1<sup>re</sup>, Grandgoujon, M. de Ancor, monté par Flockhart ; 2<sup>me</sup>, Vanity-Fair, à Macomer, monté par Brethès. Rapports : 61,50 et 25,50 ; 29,50 et 13,50 ; 24 et 8,50.

Prix de la Frette. — 1<sup>re</sup>, Orizaha, à Adolphe Hoffmann, monté par Ed. Haës ; 2<sup>me</sup>, Flambeau, à André Monnier, monté par Eudes ; 3<sup>me</sup>, Grotto, à Stéphane Vagiano, monté par Valtard. Rapports : 75,50 et 40,20 et 13,50 ; 25 et 12,00 ; 6 et 5,20.

Prix Semendria. — 1<sup>re</sup>, Swansen, à Henri Coulon, monté par Williams ; 2<sup>me</sup>, Gaïte-de-Cœur, à Michel Pantall, monté par Garnet. Rapports : 44 et 32,50 ; 22 et 12,50 ; 18 et 8,50.

Prix du Val-Fleury. — 1<sup>re</sup>, Pontavert, à Comte de la Cimera, monté par Jennings. 2<sup>me</sup>, Aramis, à Dikran Kéldian, monté par Garner. Rapports : 97 et 50, 45 et 16, 28 et 14.

Prix Beauvois. — 1<sup>re</sup>, Canadien, à Fernand Drouhard, monté par Vayer ; 2<sup>me</sup>, Eurotas, à Lord Derby, à Bartholomew ; 3<sup>me</sup>, Upsilon-quitch, à Hitchcock, monté par Williams. Rapports : 119 et 78, 39,50 et 35,50 ; 24,50 et 12,50, 20 et 11.

DIMANCHE AU BOIS DE BOULOGNE

PRIS DES COURSES. — A récl. — 5.000 fr. — Dist. : 2.300 m. (G. P.).

Le Holly (H. van Heukelom) ; Sooner (Nicolas Szczerbowski) ; Jacobus (Michel Lazard) ; Clou d'Or (Emile Marchand) ; Gargantua (André Boulard) ; Faust (Pierre Lefèvre) ; Le Prince du Roy (G. A. Basse) ; Raglan (Edouard Haës) ; L'Arno (Raymond Kahn) ; Queenly (Pierre Wertheimer) ; Jauronne (Alexis Delon) ; Phalaës (Victor Grignon) ; Carthagène (René Lapierre) ; Rouge Liard (Henri Cotelle) ; Clochard (Maurice Lecifer) ; Floris (Guillaume Biorn).

PRIX DE LA BAGATELLE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Florule (William Head) ; Loyale Agnès (Pierrette Thibault) ; Helsingfors II (René Lapierre) ; Marivaudage (Michel Pantall) ; Oriana (Baron E. de Rothchild) ; Aurelia (J. D. Cohn) ; Edraine (César Ramucc) ; Quo (A. Sabathier) ; Solange (E. Ambatello) ; Marotte (Jean Prat).

PRIX DU PRINCE DE GALLES. — 30.000 francs. — Dist. : 2.100 mètres (G. P.).

Prémontre (Comte de la Cimera) ; Sir Galahad (J. D. Cohn) ; Le Capucin (Jacques Desgranges) ; Prince Velasquez (Mme M. Galliher) ; Feu de Giel (P. R. Larcher) ; Bagofon (M. Margolani) ; Gaspar de Besse (Hector Bigot) ; Orion (J. E. Widener) ; Anna Bolena (J. D. Cohn) ; Wedding Chimes (A. I. Holden) ; Sixtin (M. Margolani) ; Rose Grème (A. Rauber) ; Ma Réverie (A. G. Zafropulo).

PRIX DE L'ESPLANADE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX RUEBESSE. — Handicap. — 20.000 francs. — Dist. : 4.000 mètres (G. P.).

Prince d'Orange II (Thibault Cahn) ; Bou Jeune (Leon Mantieff) ; Lamartine (Henri Colleville) ; Parisen (Baron E. de Rothchild) ; Frondeur (Orion) ; Swind (J. E. Widener) ; Anna Bolena (J. D. Cohn) ; Wedding Chimes (A. I. Holden) ; Sixtin (M. Margolani) ; Rose Grème (A. Rauber) ; Ma Réverie (A. G. Zafropulo).

PRIX DU PRINCE DE GALLES. — 30.000 francs. — Dist. : 2.400 mètres (G. P.).

Prince d'Orange II (Thibault Cahn) ; Bou Jeune (Leon Mantieff) ; Lamartine (Henri Colleville) ; Parisen (Baron E. de Rothchild) ; Frondeur (Orion) ; Swind (J. E. Widener) ; Anna Bolena (J. D. Cohn) ; Wedding Chimes (A. I. Holden) ; Sixtin (M. Margolani) ; Rose Grème (A. Rauber) ; Ma Réverie (A. G. Zafropulo).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX RUEBESSE. — Handicap. — 20.000 francs. — Dist. : 4.000 mètres (G. P.).

Prince d'Orange II (Thibault Cahn) ; Bou Jeune (Leon Mantieff) ; Lamartine (Henri Colleville) ; Parisen (Baron E. de Rothchild) ; Frondeur (Orion) ; Swind (J. E. Widener) ; Anna Bolena (J. D. Cohn) ; Wedding Chimes (A. I. Holden) ; Sixtin (M. Margolani) ; Rose Grème (A. Rauber) ; Ma Réverie (A. G. Zafropulo).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

Salamandre (E. Ambatello) ; Perfume (J. D. Cohn) ; Fer Rouge (Michel Lazard) ; Queen's Pride (Allen Leib) ; Hourvan (César Lapierre) ; Abricot (Vivianne O. de Rivaud) ; Mirabolant (E. Martine) ; Hoz (Mousko) ; Eknayan (Jean Léoux) ; Despote (Elli Hélopoulos) ; Rondeau (Jacques Fould) ; Cagnote (Henri Rigaud) ; Filbert de Savoie (César Ramucc) ; Perfume (J. D. Cohn).

PRIX DE L'ESPAGNE. — 10.000 francs. — Dist. 2.000 mètres (M. P.).

## Chez les anciens combattants hôteliers de Vichy

Le groupement entreprend la lutte contre la main-d'œuvre étrangère et prend pour devise : « Les hôtels de France aux Français »

L'assemblée générale de l'Union des Combattants de l'I. H. F. a eu lieu jeudi soir, 17 écou-  
lé, et était présidée par le camarade Gaby, pré-  
sident de la section 1922.

Elle représentait l'U. N. C. de Vichy, par M.  
Lauvau, président et M. Doussel, secrétaire.

M. Gaby, président, en souhaitant la bienve-  
nue à l'assistance, prononce l'allocution sui-  
vante :

Messieurs et chers camarades,

Je tiens à vous remercier tout d'abord d'avoir  
assisté à une grande réunion à notre réunion  
de ce soir, où ceci n'est pas certain, mais  
bonne partie de notre section, et c'est, mais  
nous, il nous reste encore beaucoup de choses  
à accomplir. Notre principal but est d'obtenir  
la franchise des hôtels, c'est-à-dire la direction  
française, pour éviter que les Boches ou proches  
ne reviennent s'implanter chez nous, et la  
limitation de la main-d'œuvre étrangère.

Ainsi, nous admissons une certaine propor-  
tion de main-d'œuvre étrangère dans notre cor-  
poration : on ne peut donc pas dire que nous  
pratiquons une politique anti-étrangère, sur-  
tout si on considère que le Français ne pou-  
vant travailler en France, ni en Suisse, ni en  
Angleterre, ni dans l'Entente. Admettons que l'Au-  
triche, ne peut guère travailler qu'en France.

Notre campagne est donc destinée tout sim-  
plement à empêcher de bons Français de crever  
de faim en France.

M. Gaby informe l'assemblée que son travail  
l'appelle à Lyon toute l'année, il est dans  
l'obligation de donner sa démission de pré-  
sident de la section de Vichy.

L'assemblée très émue du départ de son dé-  
puisé, présente, forme à l'unanimité le vœu  
suivant :

« C'est avec une peine bien profonde que  
les anciens combattants de l'I. H. F. appren-  
nent le départ de l'énergique et loyal pré-  
sident qui fut à Gaby ; pendant longtemps,  
son travail et sa пропаганда avaient apporté à la  
section un succès étonnant et reconnaissant, une  
bonne part des nombreux succès de la section  
lui sont dus. La section de Vichy, tout en le  
remerciant particulièrement, lui vote à l'unanimité  
ses félicitations les plus vives.

Gaby, très ému de ces éloges, assure qu'il res-  
tera malgré l'éloignement, toujours de plein  
cœur avec nous.

### MOULINS

M. BLANC EST ELU MAIRE

Moulins, 19 mai (par téléphone, de notre cor-  
respondant particulier). — L'élection du nou-  
veau maire de Moulins, avait attiré hier soir  
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, un pu-  
blic nombreux.

La séance est ouverte à 20 heures 45, sous  
la présidence de M. Loisel, premier adjoint,  
qui adresse une cordiale bienvenue à M. Blanc,  
l'autre dimanche conseiller municipal.

Puis, M. Boitron, doyen d'âge prend place  
pour présider la séance et l'urne circule. Il y a  
27 votants. Voici les résultats de l'élection du  
maire.

M. Blanc, bâtonnier de l'ordre des avocats  
de Moulins, républicain, radical : 17 voix eiu.  
M. Chandon, libéral, 9 voix.

M. Sabourin, 1 voix.

M. Blanc est donc élu maire de Moulins. Il  
remplace le Conseil pour la marque de sym-  
pathie qui vient de lui être donnée. Il dit qu'il  
se dissimile pas que ses fonctions sont  
lourdes et délicates, mais que ses efforts sont  
accusés à la ville. Il espère qu'il ne fera pas  
appel en vain au concours de ses collègues  
pour une collaboration très étroite. La séance  
est levée à 21 heures 05.

### LA CATASTROPHE DE LAGUAN DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Les poursuites engagées au sujet de la cata-  
strophe de Laguian ont commencé vendredi de-  
vant le tribunal correctionnel de Mirande.

M. Georges Raymond, mécanicien, a été  
inculpé d'assassinat imprudent, ainsi que  
MM. Douat, ingénieur du contrôle et Dreyfus,  
ingénieur de la traction.

Une vingtaine de témoins ont été entendus.  
Les deux mécaniciens ont soutenu que l'acci-  
dant est dû à l'arrêt du moteur du train à air,  
que ce moteur ne fonctionnait plus régulièr-  
ment, mais qu'ils espéraient néanmoins gravir  
la rampe.

MM. Douat et Dreyfus ont déclaré qu'ils pri-  
rent toutes leurs précautions pour que les con-  
vois arrivassent normalement.

Le réquisitoire et les plaidoiries ont eu lieu  
hier midi.

### LA FÊTE de la BOURBONNAISE de ROANNE

Les gars de l'Allier habitant Roanne ont  
donné dans cette ville, leur fête annuelle.

Après un défilé en ville au son de la vielle  
et de la musette, ils se sont réunis, au nombre  
de 142, en un banquet que M. Seitz présida,  
entouré des membres du bureau et de deux dé-  
légués, dont une dame, de la Société secrète  
de Lyon.

Un champagne, des allocutions ont été pro-  
noucées par MM. Seitz et Perrin.

Une quête pour la Journée Pasteur a produit  
15 francs.

Un concert improvisé a eu lieu, compo-  
musement indispensable de toute heure. Les musiciens  
ont d'abord, sur leurs vieux instruments, avec  
une maestria remarquable, tiré des sons qui  
ont littéralement enthousiasmé l'assistance. Des  
chants et des monologues ont suivi, joyeusement.

Après le banquet, la Société se reformant en  
comité a de nouveau défilé en ville et, s'arran-  
tant aux Promenades, elle a, à la grande joie  
des promeneurs, dansé une bource autour du  
kiosque.

Accident du travail. — Henri Daumain, 41 ans  
limonaier, route de Clermont, bouchait une  
bouteille de limonade quand celle-ci éclata. M.  
Daumain fut blessé à l'œil droit par un éclat  
de verre.

Trouvailles. — Il a été trouvé par M. Mau-  
pin, 50, rue du Jeu de Paume, un portemonnaie  
duquel, à l'intérieur, il y avait 13 francs.  
Mme Mazarin, chez M. Legrand, gendarme, place  
d'Allier, un pied à coulisse pour le jeune Gu-  
boret, chasseur au Crédit Lyonnais, une coupe  
de la Banque de France ; par M. Cantat,  
épicier à Saint-Bonnet, une certaine somme.

Un chien-épagneul s'est réfugié chez M.  
Fabrége, 79, rue d'Alley.

Fête des bleus. — Jeudi après-midi, grâce à  
l'initiative du capitaine Perrault, commandant  
la 114<sup>e</sup> compagnie automobile une fête des bleus  
a eu lieu au parc d'arriére annexe, en présence  
d'un certain nombre d'officiers de la garni-  
son.

Il y eut des jeux dotés de prix gracieusement  
offerts par divers commerçants et habitants de  
Moulins et un repas capteur auquel, cela va  
sans dire, les jeunes soldats firent largement  
avantage.

Société scientifique du Bourbonnais. — La  
prochaine excursion est fixée au jeudi 24 mai.  
Réunion à 2 heures au pont de Châtel-de-Neuve.  
Le programme comprend la recherche de  
fossiles à la carrière de Logères.

Société d'Agriculture. — Le scrutin pour le  
renouvellement du bureau de la Société d'agri-  
culture a donné les résultats suivants :

Votants, 516. Sont élus :

Président, M. J. de Gardiel, 492 voix.  
Vice-présidents : Arrondissement de Mou-  
lins, M. de l'Estelle ; arrondissement de Lapal-  
che, Charles Pejoux, 509 voix ; arron-  
dissement de Gannat, M. Louis de Laplan-  
che, 511 voix ; arrondissement de Montluçon,  
M. Gaston Amot, 509 voix.

Secteur général, M. Lucien Chambron, 509  
voix ; trésorier, M. Albert Chevalier, 512 voix.

Le temps. — Hier, temps doux. Le thermomé-  
tre indiquait : à 7 heures, 9° ; à midi, 10°.  
maxima, 18° ; baromètre, 763 mm.

L'abondance des matières nous oblige à  
remettre à demain la publication de notre  
captivant feuilleton :

Il est donné ensuite lecture du compte rendu  
moral et financier de l'année 1922.

L'ancien bureau étant démissionnaire, il est  
procédé à l'élection du nouveau bureau, consi-  
tutive comme suit :

M. Voyenne, président d'honneur, et M. Trou-  
vé, vice-président d'honneur réélus.

Membres du Comité : MM. Barde, Raymond,  
Royer, Geneste, Bertrand, Malusa, Ron-  
thon, Bourdier, Gouard, Treuil.

Tous élus à l'unanimité.

Il est donné lecture par M. Trouvé, vice-pré-  
sident d'honneur d'un vœu émis lors du der-  
nier congrès de l'U. N. C., ainsi concu :

U. N. C. réunie en congrès demande :

1<sup>o</sup> Que le projet de loi déposé depuis 1919  
par l'Union des Combattants de l'Industrie hôtel-  
ière Française, soit voté le plus tôt possible.  
Ce projet consiste à imposer à tout propriétaire  
ou Société propriétaire d'hôtels, ce choi-  
sir de réciprocité universels les Français  
à l'étranger, de garder 33 % de personnel su-  
baltére étrangers.

2<sup>o</sup> Que les autorisations demandées pour la  
venue en France des travailleurs anglais dans les  
regions environnantes ne soit acceptées qu'avec  
reciprocité.

L'assemblée accueille par de vives acclama-  
tions la teneur de ce vœu et adresse ses sin-  
cères félicitations au Congrès de l'U. N. C. et  
l'encourage chaleureusement.

L'incident Durand, maître d'hôtel, a été décidé  
par l'assemblée de déléguer trois membres du  
Comité pour avoir une entrevue avec le pro-  
priétaire de l'hôtel des Princes.

Il a été soumis à l'approbation de l'assem-  
blée de placement, qui fonctionne dès maintenant  
en son siège, 2, rue de l'Abbaye-Delabarre, téléphon-  
e 1-16.

À l'heure de ce séparer, l'Union des Com-  
battants de l'I. H. F. a nommé à l'assemblée  
générale donne mandat à son Comité de pour-  
suivre énergiquement la lutte engagée contre la  
main-d'œuvre étrangère, jusqu'à complète  
satisfaction, et adresse son salut fraternel aux  
membres de l'U. N. C. et l'Union Fraternelle  
des Mutilés.

### VOUSSAC

#### ASSEMBLEE GENERALE DES VICTIMES DE LA GUERRE

Dimanche dernier, assemblée générale de l'ame-  
nagement des anciens combattants, veuves de guer-  
re, ascendants, combattants au nombre d'une  
quarantaine, vinrent approuver les complé-  
ments du président et du trésorier.

Grâce au dévouement de tous, la société est  
assise sur des bases solides, si trois camarades  
ont cru devoir ne pas renouveler le mince sac-  
rifice de la cotisation annuelle, douze sociétaires  
sont venus renforcer la situation. Le  
bénéfice de la cotisation ne sera pas de 100 francs.  
Les deux derniers mois, l'assemblée a été  
occupée par l'activité de l'ordre des médecins  
qui ont procédé à l'examen des personnes  
admissibles à l'assemblée.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a  
été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des médecins  
et a été à l'heure de l'assemblée de l'ordre des  
chirurgiens.

Le résultat financier est dû à l'activité de  
la jeunesse du pays. L'assemblée générale a

**EXPOSITION INTERNATIONALE**  
des Arts Décoratifs et Industriels Modernes  
**de 2.000.000 de Bons à Lots de 50 fr.**  
Donnent droit à 20 Tickets d'entrée de 250 francs  
et à réductions sur Chemins de fer et Théâtres.  
**TABLEAU DES LOTS :**  
4 Lots à 1 MILLION défr. 4.000.000 fr.  
2 - 500.000 fr. 1.000.000 fr.  
45 - 100.000 fr. 4.800.000 fr.  
10 - 50.000 fr. 500.000 fr.  
10 - 100 fr. 72.000.000 fr.  
72.000.000 fr.  
Total 2.062 Lots pris... 82.700.000 fr.  
1<sup>er</sup> Tirage le 6 Août 1923.  
Les tirages suivants auront lieu tous les mois au  
CREDIT FONCIER DE FRANCE.  
Souscription ouverte dès le 16 Mai 1923  
On peut souscrire par Correspondance.

# HERNIE

MEMBRE DU JURY ET HORS CONCOURS

La Guérison certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merci veilleuse M. GLASER pelote, à concession de Paris Béthapstol, 44 (ancr n° 63).  
Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séances tenantes la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisons de publier leur nom : M. JACQUEMET A., Pouillenay (C-d'O) Hernie Guérie.

M. M. GRAS H., à Curgny-le-Château, par Reversier-Orcier (C-d'O) Hernie Guérie.

M. LECOMTE P., à Huette, par Chevilly (Loiret) Hernie Guérie.

M. DAGOIS J., 28, rue Bollinat, Châteauroux (Indre) Hernie Guérie.

M. RANPP L., rue du Chatel, Méry-sur-Seine (Aube).

Desireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, effrénées, descendantes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

MOULINS 1<sup>er</sup> juin, Hôtel de l'Allier.

PRÉMERY, 3 juin, Hôtel du Cerf.

CERGY-LA-TOUR, 7 juin, Hôtel du Commerce.

NEVERS, 9 juin, Hôtel Terminus.

LE CREUSOT, dimanche 17 juin, Hôtel du Coq d'Or.

**VARICES — OBESITE**

Matrice, Déplacement des Organes

Tracte de la HERNIE — BROCHURE DES BAS à Varices et Ceintures Ventrières. Extr. de l'Album des Cinémas Maillois, Franco sur demande.

## Aux Eleveurs

Nous publierons dès le mois de juin, tous les dimanches, en dernière page, la liste des dépôts de ces produits vétérinaires de la célèbre marque **AU CENTAURE**.

Chaque semaine nous donnerons indications et mode d'emploi de l'un des principaux produits de cette grande firme nationale.



GUERISON CERTAINE DES TOUX REBELLES  
POUDRE DELARBE  
40 ans de succès. La bouteille de 100 gr.  
Toutes pharmacies et PHARMACIES à PARIS  
117, rue Vieille-du-Temple, PARIS

## LES PUNAISES

et leurs œufs sont étriqués

PAR LA MURALINE, seul produit spécial

Droguerie BIGARNET Fils, NEVERS

## Vins de Touraine

GRANDE BAISSE

L'Union Vinicole de Touraine à Noyers (Loir-et-Cher) expédie les vins de la dernière récolte

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1.000 francs

## TROISIEME LOT

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 150 francs

## QUATRIEME LOT

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 150 francs

## CINQUIEME LOT

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 100 francs

## SIXIEME LOT

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 20 francs

## HUITIEME LOT

Une terre, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## NEUVIEME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## DIXIEME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XI<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XIII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XIV<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XV<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XVI<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XVII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XVIII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XIX<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XX<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXI<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXIII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXIV<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXV<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXVI<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXVII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXVIII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXIX<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXX<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXXI<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXXII<sup>e</sup>ME LOT

Une fiche, au lieu-dit « Sur le Jour », même commune, d'une contenance d'environ vingt-deux ares tenant du levant à More et Dapoigny du midi à More et autres, du couchant Sentin et du nord Lièvre et Cailloux.

Mise à prix : 1 franc

## XXXIII<sup>e</sup>ME LOT

**A VENDRE A L'AMIABLE Beau Domaine**  
de 40 hectares environ dont moitié prés et pâtures  
20 HECTARES DE BONS PRES en plusieurs parcelles  
BONNE LOCATURE DE 8 HECTARES UN VASTE IMMEUBLE à usage de commerce ou d'industrie  
Le tout situé à proximité de Decize.  
Pour tous renseignements s'adresser à :  
M. Marcel PASTERIS, négociant en immeubles, 16, boulevard de la République, Nevers, (télép. 2.70).  
Etude de M. DURIN, notaire à Pougues-les-Eaux

**A VENDRE A L'AMIABLE 1. La Villa Bon-Séjour**

Ilée à Pougues-les-Eaux dans le parc Chevalier avec jardin l'agréable ombragé d'une étendue d'environ 1.500 m<sup>2</sup>.  
Cette villa est en construction récente et soignée.

Elle comprend : sous-sol, rez-de-chaussée, premier et deuxième étages.  
Au rez-de-chaussée se trouve : Cuisine, salle à manger, salon et bureau.  
Au premier : 6 chambres de maître dont 3 avec cabinet de toilette et W.-C.  
Au deuxième : 5 chambres dont 3 légèrement mansardées & 2 de domestiques et W.-C.

## 2. Villa

sur la route de Fourchambault, entourée de mur et de grille sur la façade avec vaste jardin potager en plein rapport.  
Cette villa est de construction récente et en bon état.  
Au rez-de-chaussée : Cuisine, salle à manger, salon, bureau & salle de bain.  
Au premier étage : Trois chambres avec cabinet de toilette.  
Au deuxième : chambre de domestique et grenier.  
S'adresser pour renseignements à M. DURIN, notaire.

Et pour traiter :

M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers. Télép. 4-29.

**Et à MM. BERNHEIM Frères et Fils,**

33, rue de l'Arcade à Paris. Télép. : Gutenber 13-88. 16766

Etude de M. CANET, notaire à Autun (Saône-et-Loire)

**A VENDRE A L'AMIABLE OU AUX ENCHERES**

En bloc, par lots ou en détail

Le Dimanche 17 juin 1923 à 18 heures, à CREVEAUX, commune de Saint-Pantaléon, chez Madame Veuve Moreau, aubergiste.

S'adresser à M. CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (télé. 3).

Où à

**PROPRIETES — IMMEUBLES — FONDS DE COMMERCE**  
Gérance et location d'immeubles

## P. BERNADAT-VIRLOGEUX

7, Rue des Bérolles, Nevers

A CEDER : CAFE-TABAC-COIFFEUR près Creusot. B. aff. Px : 12.000 fr. — MERCIERIE-SOIERIE-JOUETS, 15.000 fr. — BOULANGERIE, 45 quint. 12.000 fr.

A VENDRE : LOCATURE 6 hect. à Px & déb. — A Nevers près rivière : bâtiment industriel avec étage, facile, transformable habitation, jard. 200 m. et autre construction. Prix intéressant.

Etude de M. DURIN, notaire à Pougues-les-Eaux

16787

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
en bloc ou en détail, au gré des amateurs

Pour entrer en jouissance par la prise de possession réelle le 11 novembre 1923

LE

## Très bon Domaine de Saint-Ouen

Situé au bord de ce nom, à 2 kilomètres de la gare de Béard (ligne P.-L.-M. de Nevers à Cercy-la-Tour), comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, vastes dépendances, communs, jardins.

Prix très bonne qualité.

Tarifs : 42 h 88 à 84 c

Ensemble ..... 44 h 50 à 50 c

Les Chagnans, bois ..... 87 h 62 à 79 c

Il sera perçu 5 % en sus des prix.

S'adresser à pour renseignements et visiter à :

M. FLANAUT, à Piney, commune de Parigny-les-Vaux (Nièvre).

M. Louis GROS, ancien notaire, 10, boulevard Victor-Hugo, à Nevers, téléphone 210.

Et pour traiter à M. GROS.

16.600

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
En bloc, par lots ou au détail

## Restant de la Terre de Gigny

Communes de Saincalais, près Nevers.

Maison de maître, bâtiments d'habitation et d'exploitation ; pres 45 hectares environ.

S'adresser à M. CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (télé. 3).

Où à

**MM. BUISSON ET GAUTHIER**

62, avenue de la Gare, Vichy (télé. 2-05). 16447

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
En bloc, par lots ou au détail

## Domaine de la Codre

Sis communes de Bayet et Saint-Didier-en-Rollat (Allier).

Contenance : 18 hectares environ.

II

## Terre dite Les Chaumes

Sise commune de Lorrige (Allier). Contenance : 7 hectares.

III

## Deux locateries

Sises à 2 kilomètres de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), l'une de 10 hectare, l'autre de 6 hectares.

IV

## Domaine de la Feuillée

Sis communes de Villefranche et Deneuille (Allier), de 65 hectares.

V

## Domaine des Bernards

Sis communes de Villefranche et Deneuille (Allier), de 65 hectares.

VI

## Bois de Briaille

avec maison de garde et dépendances, sis à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier).

Faculté de défrichement.

Contenance : 70 hectares environ.

VII

## Domaine de la Croix-Jardot

Sis communes de Lorrige et Saint-Didier-en-Rollat (Allier) de 57 hectares environ.

Pour traiter, s'adresser à :

M. CHERRY-ROY, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), tél. 62.

Où à

**MM. BUISSON ET GAUTHIER**

62, avenue de la Gare, Vichy (télé. 2-05). 16448

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
EN BLOC, PAR LOTS OU AU DÉTAIL

## Une Locaterie

Située dans le bourg de Rouy, actuellement exploitée par M. Emile Perrin, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et 11 h. 62 a. 60 de terres et prés.

Rouyssance réelle au 11 mai 1924.

ON TRAITÉ DES MANTENANT

FACILITÉS DE PAIEMENT

Il sera perçu 5 % en sus des prix.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à :

M. JAILLET, 43, rue Lafayette, à Nevers (télé. 0-71), qui se rendra sur place à toute demande des amateurs.

Et à MM. BERNARD LEVY & Fils

24, rue de Courcelles, à Paris (télé. Inter-Elysées 61). 16764

Etude de M. BUISSON, notaire à Decize (Nièvre)

**A VENDRE PAR ADJUDICATION**

En bloc, par lots ou en détail

Le vendredi 23 juin 1923, à 15 heures, en l'étude de M. BUISSON, notaire.

I Le domaine Guyon

sis commune de Saint-Léger-des-Vignes, sur de bonnes routes et à 4 km. de la gare de Decize, et contenant 40 hectares environ dont moitié en prés et pâtures.

Grands et beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation récemment construits.

Le PRE GUOGAUT, d'environ 8 hectares

Le PRE de la CHAUME aux SABLES d'environ 5 hectares

Le PRE de la BEUGNE, d'environ 3 hectares

Nota. — Ces prés situés à proximité de la gare de Decize possèdent un sous-sol riche en plâtre et en kaolin.

Une VIGNE en plein rapport, sis à Decize, lieudit Vauville, d'environ 1 hectare.

Un JARDIN, sis à Decize au Pont d'Aron (belle place à 1200 m<sup>2</sup>, d'environ 1.200 m<sup>2</sup>.

7. La Boire à Raquet

Locature sis commune de Decize, à proximité du canal, comprenant un bâtiment d'habitation et d'exploitation et terres et pâtures, l'une contenance d'environ 8 hectares

8. UN VASTE ET BEL IMMEUBLE

sis au Pont d'Aron, commune de Decize et de Saint-Léger-des-Vignes, à 100 m. de la gare de Decize, à tous usages de rapport, de commerce et d'industrie et comprenant :

Rez-de-chaussée en 1<sup>re</sup> étage aménagé en plusieurs appartements. Vastes caves et greniers.

Grandes dépendances avec cours, écuries, remises, granges, lots divers, jardin, verger et potager.

Un pré de première qualité touchant aux bâtiments. Contenance totale d'environ 8 hectares.

Renseignements et établissements seront envoyés à toute demande adressée à M. BUISSON, notaire à Decize.

A M. Marcel PASTERIS, négociant en immeubles, 16, Boulevard de la République à Nevers (télé. 4-93), qui délivrera les permis de visiter.

On peut traiter des mantenants. — Facilités de paiement.

Toutes propositions d'échange seront examinées.

Pour traiter, s'adresser :

A M. Marcel PASTERIS, négociant en immeubles, 16, Boulevard de la République, à Nevers (télé. 4-94);

Et à MM. Londonchut et Fils

négociants en immeubles, 34, rue des Quinze-Vingts à Troyes (télé. 2-70), et 5, rue Greffulhe à Paris (télé. Gutenberg 19-54). 16786

## ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

A VENDRE A L'AMIABLE

La belle Propriété du Pointet

Asie commune de Broût-Vernet (Allier), comprenant :

Grand cottage anglais, se composant de 2 grands salons, billard, salle à manger, bibliothèque, cuisine, offices, jardin d'agrément, 14 chambres, 10 salles de bains, 10 toilettes, 10 salles de bains, 5 chambres de domestiques. Vastes communs, couloirs avec box, remises, garage auto, 2 serres, etc.

Sur à tous les étages, chauffage central.

Parc de 11 hectares, clos de murs.

Alors magnifique bordant la Sioule sur une longueur de 400 mètres.

Chasse et pêche.

La propriété se vendrait meublée ou non, au gré de l'acquéreur.

Nota. — Le Pointet se trouve à 18 km. de Vichy, 13 km. de

Bannat, 13 km. de Saint-Pourçain,

Facilités de paiement.

Toutes propositions d'échange seront examinées.

Pour tous renseignements, et traiter, s'adresser :

à MM. Isidore Bernard et C.

Villa « Les Lianes », boul. du Sichon à Vichy (télé. 3-86), et 12, rue de l'Ile, à Paris (télé. Cent. 41-94), qui délivreront tous permis de visiter.

16.715

A VENDRE A L'AMIABLE

Propriété

le Four, commune d'Arronnes (Allier) de 13 hectares environ.

VIII

## Divers Immeubles

A usage d'hôpital militaire thermal, sis

**Ch. Ruphy  
ANNECY**

# CHOCOLAT D'ANNECY

Représentant à Nevers : J. BONABEAU, 2, place du Musée

Le plus Fin  
Le Meilleur

VENTES

AUTO à conduite intérieure "La Ponette", fabrication de 1914 ayant peu roulé, 8 HP, course 110, aérateur 65, 4 cylindres, magnéto Bosch, carburateur Zenith.

S'adr. à M. LAUVERJON

François, à la Maison-Neuve, par SANCERGUES (Cher).

16.439

AUTO A HELICE, limousine deux places, taxée cycle-car, conduite excessivement facile, entretien nul, moteur simple, point, n'changeant de vitesses. A Marchand gaz réglant vitesse. Freins sur quatre roues bloquant sans secousse instantanément. Prix 3.800 francs.

S'adr. à Clamecy, garage WITMER.

16.439

CAMIONNETTE FORD occasion, état neuf, très peu roulé, prix avantageux.

CHATEINET camp de VERMILLON (Nièvre).

16.439

CAMIONNETTE boulangerie FOURGON, livraison 800 kg. Cottelerie, LANDAUER limousine Delahaye 11 HP, type 32, état neuf à enlever de suite.

Établissement mécanique CHALMET, à Prémery (Nièvre).

16.439

CHASSIS ET CAMIONNETTES neuves, toutes forces, depuis 5.500 fr. Carrosseries toutes modèles, occasions.

PRIVAT, 11 bis, rue des Rosés, Dijon (Côte-d'Or).

16.694

VELO-FAUTEUIL à moteur n'ayant jamais servi à céder multié prix facture, cause grave maladie.

Bureau du journal.

16.644

SIDE-CAR Indian, excellent état, bonne occasion, cause double emploi.

S'adr. Garage GRAY, rue Ste-Vallière, Nevers.

16.734

Gracieux CYCLE-CAR 6-8 HP, 2 cylindres, circulation eau, complet, bon état de marche, à vendre pour cause double emploi.

Bureau du journal.

16.759

FAUCHEUSE marque Deering, service 5 ans, bon état, prix demandé 500 fr.

S'adr. à M. THIBAUT & Neuville, par CHAMBLEMY &

16.632

Baraquements provenant du camp américain de Mesves-sur-Loire.

Matériaux de construction, bois, charpentes, briques, carreaux goudronnés, portes, tentes, etc.

S'adr. à M. GOUGNOT,

entrepreneur à Mesves-sur-Loire (Nièvre).

1333

MOTO Excelsior 2HP, commandé par chaîne, très bon état de marche. Prix 900 fr. Occasion à saisir de suite.

Bureau du journal.

16.750

MATERIEL VINAIRE, comprenant : un pressoir Marmont de Lyon, deux cuves de 60 et 65 hectolitres, six démoufus. Le tout bien état.

S'adr. à M. CHARLEUX, ancien commissaire-priseur, Saint-Diéler-sur-Arroux (S.-et-L.).

16.651

Petit PRESSOIR à vis, très robuste, maitre en ciment armé et clés démontables en chêne, ayant 1 m. 07 de diamètre et 0 m. 70 de hauteur. Valeur 1800 francs à vendre 800 fr.

S'adr. à M. V. ANDRE, cour de l'Abbaye, rue Saint-Genest, Clermont, tél. 4-39.

16.785

MATERIEL DE BATTAGE, bon état de marche, comprenant une locomobile, Société Franquise 7 HP, et une batteuse Merlin n° 5, de grande culture, manie de son heure.

Une locomobile Société Francaise 7 HP.

Bureau du journal.

16.744

CHEVAL entier gris pomme-épé, trait percheron, par Fier-à-Bas, 2 ans, magnifique ; CHEVAL hongre 3/4 sang, par Favotin, 4 ans, trotteur ; UNE VOITURE TONNEAU bon état pour cheval, 1 m. 35.

MOTTE, La Ferrière, Chantemerle-Saint-Imbert (Nièvre).

16.705

VERRAT YORKSHIRE LARGE WHITE, avec pedigree, 1 an, très doux.

S'adr. Domaine du MONTET, Coulanges-les-Nevers (Nièvre).

16.569

FOIN sur pied, 1<sup>re</sup> qualité, d'un pré d'une contenance de 3 hectares.

S'adr. à M. FLAUAUT, à Flin, commune de Parigny-les-Vaux (Nièvre).

16.749

SALLE A MANGER pitchpin véritable, table à rallonges, desserte, 12 chaises.

UN OMNIBUS 6 places, et un COUPE 2 places, cuir maroquin.

UN HARNACHEMENT état neuf, pour deux chevaux.

S'adr. à M. MEUNIER, cocher aux Bordes, La Chapelle-Hugon (Cher).

16.705

VIN naturel, 200 francs la pièce de 215 litres. Franco port et régie compris.

Raymond GAUSSIN, Sommiers (Gard).

16.722

VIENS JOURNAUX, 0.50 le kilo, à prendre au bureau du journal.

16.661

PERSONNEL

ON DEMANDE

AGENTS, REPRÉSENTANTS, pour marques ANIS-ZETTO et liqueurs fines.

Etablissements VIARD-TAINIERIE, AUTUN.

16.661

AGENT ACTIF

très bien introduit demande par importante affaire d'encre d'imprimerie pour visiter imprimeurs, journaux, etc. WINTER et Cie, 14, rue de Chabrol, Paris.

16.707

COMISSE EPICIER au couvert du détail. JEUNE HOMME

pour confection pour hommes. Bonnes références. A LA GRANDE MAISON à Machizaud, et Cosne (Nièvre).

Auxerre (Yonne).

16.733

ENTREPRENEUR transport pour 5.000 tonnes de bois grumes et étais, à transporter pour visiter tous tailleur Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme, Loire, Saône-et-Loire. Ecr. DUBURQ

et GRYMONPRE, Roubaix.

16.703

VOYAGEUR avec auto est demandé par négociant draperies et étais, à transporter pour visiter tous tailleur Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme, Loire, Saône-et-Loire. Ecr. DUBURQ

et GRYMONPRE, Roubaix.

16.483

REPRÉSENTANT acheté de

maison pour voyageur maison alimentation préférence.

Bureau du journal.

16.703

ON OFFRE :

HOMME, 35 à 40 ans, démarqué avec maison vins et spiritueux.

Références. Ecr. Brun, 39, rue Constantin, Bordeaux.

16.703

SCIEUR CIRCULAIRE, manœuvres pour conduire toutes machines à bois. Charreter, chauffeur, mécanicien, charbonnier, apprendre charbon ; nourris, couchés et non nourris ; jardinier, bonne à tout faire, dactylo comptable.

Nouveaux G. BATREAU, à TONNERRE (Yonne).

16.609

SCIEURS et MANŒUVRES

de scierie.

Bureau du journal.

16.703

REPRÉSENTANT mandé de

place voyageur maison alimentation préférence.

Bureau du journal.

16.703

DIVERS

Automatic-Piano

Grande marque Française

Succursale de Clermont-Ferrand.

43, Av. Albert-Einstein

(après la Gare).

Télé. 8-08

L. CECOVY, Directeur

les plus sonores, construction

Facilité de palier, ne pas confondre avec les revendeurs.

13.603

SOCIETE demande CORRESPONDANT pour informations rapides. Bureau de vente à Maubouze, PARIS. 16.703

MENAGE : enfants, femme cuisinière, l'homme charreter, connaissant les travaux de cuisine. Bien rémunéré et susceptible d'augmentation.

S'adr. M. HARAU, à l'Etiang (S.-et-M.).

16.703

OUVRIERS PEINTRES

S'adr. Jean MOUTOT, entrepreneur.

16.703

VOYAGEUR ou REPRESEN-

TANT du métier et tout d'excellentes références. Qui n'a pas

sous la toiture du Centre pour

Manufacture de Confections

hommes et articles de travail.

Ecr. n° 4.722 PUBLICITE

LABOR SI-ETIENNE. 16.620

ON DEMANDE

DES OUVRIERS CHARRONS et des APPRENTIS pour carrosseries automobiles et autres. Très bons salaires.

AU CHARRON BOURBONNAIS, GANNAT (Allier).

16.703

URGENT : COURTIERS, PLACERS, Hommes et Dames visant clientèle particulière demandées par important tissageur pour vente de TOILES et DRAPS confectionnés. Bonnes Commissions. Ecr. à M. ROGER, 21, rue Constant Lemoine, ANGERS.

16.703

Fauches — Fauneuses — Râteau — Râteau-Faneuse — Moissonneuses-Lieuses — Avant-Train

Botteuses — Toutes pièces de rechange

Ficelle

Entreprises de Motoculture

— Prix Modérés —

Demandez le

CATALOGUE ILLUSTRE

envoyé GRATUIT et FRANCO par

TRIBAUDÉAU

Fabricant principal à BESANCON

6 Premiers Prix — 25 Médailles d'Or.

La plus ancienne Fabrique française vendant directement au Public.

MONTRES - BIJOUX

RÉVEILS - ORFÈVRERIE

REMONTOR, Homme ou Dame, en NICKEL ou ACIER noir, garantie... depuis 25 fr.

en ARGENT, depuis... 48 fr.

Le LIT NORMAL

N° 200 pour